

## CONSEILS

**Vous informez, vous orientez** pour optimiser la réussite de votre parcours professionnel est pour nous **une priorité** : vérification éligibilité aux contrats aidés, lieux de formation, diplômes, vos obligations...

## FORMATIONS

Ain Profession Sport et Culture propose une **formation de découverte** des métiers du milieu associatif ainsi que des modules de **formation sur la thématique du sport-santé**.

Certifié QUALIOPi depuis septembre 2021



## Ain Profession Sport et Culture

Créée en 1991, Ain Profession Sport et Culture est une association spécialisée dans l'emploi sportif, l'animation et le sport Santé.

Forte de plus de 350 adhérents, elle développe ses activités sur tout le département de l'Ain.  
Agréée Centre de Formation depuis 2013.



### Contact

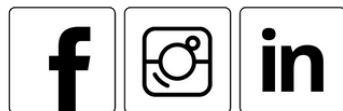
Téléphone : 04 74 22 50 57

E-mail : [contact@ain-profession-sport.fr](mailto:contact@ain-profession-sport.fr)

Site : [www.ain-profession-sport.fr](http://www.ain-profession-sport.fr)

### Adresse

165 chemin du stade  
01960 PERONNAS



### Aussi sur les ondes :

En partenariat avec la radio Aléo  
et la région Rhône-Alpes



**VOUS ETES DIRIGEANT  
D'ASSOCIATION  
OU PROFESSIONNELS DES  
METIERS DU SPORT ?**





## DIRIGEANT D'UNE ASSOCIATION ?

Ain Profession Sport et Culture vous apporte conseils et informations grâce à :

### L'AIDE AU RECRUTEMENT

APSC **accompagne** les associations dans la définition des **compétences** nécessaires, **recherche** les candidats correspondant aux besoins et met les professionnels en **relation** avec les employeurs. Les associations bénéficient également gratuitement de la **mise en ligne de leur offre** sur le site :

[www.ain-profession-sport.fr](http://www.ain-profession-sport.fr)

### LABEL CRIB :

APSC bénéficie du label CRIB (**C**entre de **R**essources et d'**I**nformation pour les **B**énévoles) et apporte, à ce titre, la délivrance d'un **premier niveau d'informations aux employeurs associatifs** (droit du travail, réglementation sur l'encadrement des activités, étude technique et financière de poste, montage de dossiers de **financement**, convention collective...).

### PROJET SPORT SANTE :

APSC vous permet de développer le sport santé au sein de votre club par son dispositif Plateforme Sport Santé.

**contact : [info@ainsportsante.fr](mailto:info@ainsportsante.fr)**

## DES SOLUTIONS POUR L'ENCADREMENT ET L'EMPLOI

### LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL QUALIFIÉ

**200 intervenants** qualifiés et formés mis à disposition des clubs et collectivités en fonction de leurs besoins réguliers ou ponctuels (encadrement, activités périscolaires, insertion par le sport...).

**Une garantie** pour le salarié d'avoir un employeur unique grâce à la mutualisation de son temps d'intervention et contribue ainsi à la pérennité de son emploi.

### MUTUALISATION DES SERVICES CIVIQUES

Ain Profession Sport bénéficie d'un agrément pour **plusieurs services civiques** et permet à des associations de disposer de ses services civiques en mutualisant les demandes de **plusieurs structures**.

### L'AIDE À LA GESTION ADMINISTRATIVE DES EMPLOIS

- Formalisation du projet d'**embauche** (type de contrat, simulation de coût pour la structure...)
- Elaboration et envoi des **fiches de payes**
- **Déclarations sociales** (URSSAF, caisse de retraite, caisse de prévoyance, formation professionnelle...)
- **Veille sociale**
- **Ecoute** quotidienne sur les changements affectant le salarié (congrés, arrêt de travail...)
- Suivi de **fin de contrat** (attestation pôle emploi, certificat de travail et reçu pour solde de tout compte)

## PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION ?

Ain Profession Sport et Culture vous accompagne et vous fait bénéficier de son expertise et son réseau.

### BOURSE DE L'EMPLOI

- Propositions d'**offres d'emploi** en ligne mises à jour régulièrement sur [www.ain-profession-sport.fr](http://www.ain-profession-sport.fr)
- **Etude de votre profil** et prise en compte de vos prétentions (diplôme, secteur géographique d'intervention...)
- **Mise en relation** avec des structures à la recherche d'intervenants dans le département de l'Ain.

### MUTUALISATION

Vous travaillez dans plusieurs structures, nous pouvons être votre employeur **unique**.

Ainsi vous bénéficiez avec nos services :

- D'un **contrat unique** pour l'ensemble de vos interventions (avec application CCNS)
- D'une **seule fiche de paye**,
- D'un **interlocuteur unique** à votre écoute pour le suivi de vos droits (mutuelle, plan de formation, 1 % logement...).
- D'un **lissage** de votre rémunération

